



À tous les syndiqués, à tous les retraités

Le 26 novembre 2013, tous dans l'action

Nous n'avons pas le choix, il nous faut remettre l'ouvrage sur le métier

Portons nos revendications devant les employeurs et les représentants du patronat, devant les représentants de l'État et les élus.

Participons massivement aux rassemblements et manifestations décidés localement et initiés par nos syndicats professionnels ou par les structures interprofessionnelles.

Recul du pouvoir d'achat et fiscalité injuste

☑ Les retraités et inactifs dénoncent un fort recul du pouvoir d'achat des pensions, une revalorisation des pensions inférieure à l'inflation en 2013 et refusent le report au 1^{er} octobre de celle prévue en 2014. Ils exigent le retour à une revalorisation dès le 1^{er} janvier de chaque année.

☑ Les retraités et inactifs dénoncent une fiscalité insupportable et injuste, notamment celle supprimant la demi part pour les veuves et veufs.

☑ Les régimes spéciaux de Sécurité Sociale sont une chance et non un coût. À ce titre le régime minier doit être pérennisé.

Non au hold-up sur les cotisations sociales

☑ Dans les Industries Electrique et Gazière, les inactifs dénoncent le hold-up scandaleux de 170 millions d'euros, du gouvernement sur les excédents CAMIEG. Parler de solidarité inter régimes relève de la part du gouvernement d'une tromperie magistrale. En effet ce prélèvement n'est pas effectué sur le régime de base mais bien sur la partie complémentaire issue des cotisations des actifs et inactifs.

Le financement de la CNIEG doit être assuré par le versement de la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) en début de mois et non à nouveau par un prélèvement sur les excédents CAMIEG issus des cotisations complémentaires des actifs et inactifs. Les pensionnés ont déjà donné avec la mensualisation des pensions.

A ce titre les inactifs réitèrent leur demande, d'une participation des employeurs à la couverture complémentaire santé en respect du Statut National. La responsabilité sociale des entreprises est pleinement engagée.

Le 1 % appartient aux agents actifs et inactifs

Le financement du 1% des activités sociales doit répondre aux critères de transparence les plus élémentaires, contrôlé par les élus du personnel, et non reposé sur le bon vouloir des entreprises.

Pas d'hésitation,

ENSEMBLE et RASSEMBLÉS pour des luttes gagnantes !



Rejoignez notre UFR FNME CGT
263 rue de Paris 93100 Montreuil
ufr@fnme-cgt.fr

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... E-mail.....

L'UFR vous mettra en contact avec le syndicat local.
